Image not found or type unknown

information relatif aux permis de construire et dpt

Par **Ariel555**, le **19/02/2010** à **16:13**

Bonjours,
voici mon problème ,
Je suis tres intéressé par un bien que j'ai visiter il y quelques jours,
le problème est que au vue du règlement de copropriété ce bien est destiné a n'être utilisé que comme dépôt ...
je souhaite l'acheter afin de le transformer en studio, cependant avant de signer quelque acte qu'il soit je voudrai savoir ou pourrais je me renseigner concernant les critères précis que mon bien doit respecter pour pouvoir avoir un permis de construire ...
En fait , je sais que je dois faire venir un architecte et un géomètre qui vérifieront l'état des lieux puis je remplirai ma demande mais sur quoi ce basent t ils ?? quels critère dois je respecter ??
je ne vai pas acheter ce bien en misant sur le fait qu'il sera transformable et risquer de me retrouver avec ca sur le dos si c'est impossible ....
aidez moi s'il vous plait !
cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés